



Sainte-Pétronille, le 28 février 2019

Ordre du jour de la session régulière  
du conseil municipal, lundi le quatre (4) mars deux mille dix-neuf, à la Mairie, à 20  
heures  
à la mairie

- 1. Mot du maire**
- 2. Correspondance**
  - 2.1 Remerciements
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 4 mars 2019**
- 4. Adoption du procès-verbal**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 février 2019
- 5. Dépôt de document**
  - 5.1 Rapports sommaires de l'inspecteur en bâtiments pour les mois de décembre 2018, janvier et février 2019
- 6. Administration**
  - 6.1 Dépôt de la liste de l'état des personnes endettées envers la municipalité (taxes impayées)
  - 6.2 Résolution désignant les immeubles qui doivent être transmis à la MRC de l'Île d'Orléans pour fin de vente
  - 6.3 Demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures - 8141 chemin Royal
  - 6.4 Avis de motion - Règlement sur le traitement des élus municipaux
  - 6.5 Règlement numéro 419 sur le traitement des élus municipaux
  - 6.6 Avis de motion - Règlement sur une politique sur le harcèlement psychologique
  - 6.7 Règlement # 420 - Politique sur le harcèlement psychologique
  - 6.8 Bibliothèque - Internet – Nouveau fournisseur
  - 6.9 Nomination du maire suppléant
  - 6.10 Autorisation de paiement / Quote-part PLUMobile pour l'année 2019
- 7. Comptes à payer**
- 8. Divers**
  - 8.1 Aucun
- 9. Période de questions**
  - 9.1 Aucun
- 10. Levée de la session**